Annexe n°4

Département du GARD

Maître d'Ouvrage

SIVOM DU MOYEN RHONY

Hôtel de Ville – 39 Rue de la Mairie - 30 920 Codognan

Services de distribution publique d'eau potable et assainissement

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

Exercice 2020

(Application de la Loi n° 95-101 du 2 Février 1995 et du décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

Fait à Codognan
Pour être annexé à la délibération

Le Président

Département du GARD

Maître d'Ouvrage

SIVOM DU MOYEN RHONY

Hôtel de Ville - 30310 VERGEZE

Rapport de synthèse du contrôle de l'affermage des services Eau et Assainissement Exercice 2020

Fait à ALES, le 28 juin 2021
Par l'Ingénieur Conseil

RCI Rhône Cévennes Ingénierie

Ingénieurs Conseils en Infrastructures et équipements collectifs

Siège social : 4 Rue de la Bergerie – 30100 ALES – Tél. 04.66.54.23.40 – ✉ ales@rci-inge.com
Agence : Parc d'activités du Vinobre – 663 ch des traverses – 07200 Lachapelle /s Aubenas – Tél. 04.75.89.97.50 – ✉ aubenas@rci-inge.com

GENERALITES

L'ENTREPRISE DELEGATAIRE

SUEZ

Depuis le 12 mars 2015, la Lyonnaise des Eaux et toutes les entreprises qui composent le groupe n'en font plus qu'une : SUEZ Environnement.

Un acteur reconnu dans le développement durable.

Un savoir-faire au service des collectivités depuis 1928.

Une très grande décentralisation pour plus de proximité.

SUEZ Environnement :

Le SIVOM du Moyen Rhôny dépend de l'agence Occitanie Nord-Est

Agence OCCITANIE Nord-Est

Implantée au Grau du Roi et à Ônet le Château avec un périmètre d'activité sur 4 départements (Aveyron, Gard, Lozère et Tarn.

L'agence Occitanie Nord-Est rassemble 95 collaborateurs répartis sur 2 agences territoriales qui forment un réseau de 6 secteurs, le tout sous la direction de Mr BROUSSES Philippe.

Chiffres Clés de l'entreprise régionale :

111 025 habitants desservis en AEP ;

65 475 habitants en assainissement ;

Nos chiffres clés

EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT
111 025 clients en eau potable	65 475 clients en assainissement
1 575 km de réseau d'eau potable	550 km de réseau eaux usées
28 stations de production d'eau potable	93 km de réseau eaux pluviales
101 réservoirs	52 stations d'épuration gérées
25 surpresseurs / reprise	225 postes de relèvement
330 points de mesure	8 458 630 m³ épurés
14 340 825 m³ produits	1 zone Libelule

Qualité des services

Accueil de la clientèle

* Centre de relations clientèle : N° CRISTAL 0 977 408 408 pour les réclamations et demandes.
* Service d'urgence : 0 977 401 139.
* Bureau d'accueil : 10 rue de la Cave - 30420 CALVISSON avec un accueil physique des clients les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13Hh30 à 16h30.

Le site internet d'information au client, « Tout Sur Mon Eau », permet au client de faire une consultation de leur compte, facture, déclarer l'index de leur compteur, effectuer des paiements en ligne, gérer leurs informations personnelles…

Les moyens de paiement disponibles sont : TIP – carte bancaire – prélèvement automatique et mensualisation - paiement en espèces à la poste.

Evolutions réglementaires

L'ensemble des évolutions réglementaires est joint en annexe (Cf chapitre 6).

A - SERVICE DE L'EAU

1 – SYNTHESE DE L'ANNÉE

1.1 L'essentiel de l'année

2020 est une année inédite en France comme partout ailleurs dans le monde, sur le plan sanitaire, bien évidemment, mais aussi économique et social. Dans ce contexte si particulier, SUEZ reste plus que jamais déterminé à accompagner tous ses clients dans la transition écologique et la résilience des territoires.

Lors du premier confinement les Plans de Continuité d'Activités ont été activés

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 et des mesures annoncées par le gouvernement, le Groupe SUEZ a mis en place en France un **dispositif de mobilisation national** pour garantir, à la fois, la **continuité de ses activités de services** auprès de ses clients et des populations, et la protection de ses salariés.

Plus que jamais : protéger nos équipes et garantir la continuité de service
SUEZ a effectué une revue de risques des différentes fonctions pour en adapter les modalités. SUEZ s'est assuré de l'approvisionnement en équipements de protection individuelle essentiels à l'activité de nos salariés (notamment en masques et gel hydroalcoolique)

Comme de nombreuses entreprises essentielles à l'activité économique, SUEZ a dû adapter ses méthodes de travail pour assurer la continuité de ses services. Pour ce faire, SUEZ a notamment mis en place un télétravail massif des collaborateurs, dès le 1er confinement le 17 Mars 2020, nécessitant une adaptation des infrastructures informatiques et du matériel mis à disposition avec une sécurisation informatique accrue pour faire face au risque de cyber-attaque. Pour accompagner cette organisation du travail, SUEZ a aussi mis à la disposition de ses collaborateurs un guide du télétravail en période de Covid-19 (conseils sur les gestes et posture à adopter, équilibre vie pro-perso, gestion guide sur le management à distance) et a renforcé ses formations sur les outils digitaux. Enfin, un guide des consignes prévention Covid-19 a été établi et régulièrement mis à jour pour préciser les modalités d'application des règles sanitaires pour les métiers de l'ensemble des collaborateurs.

Une communication spécifique à la gestion de crise vers toutes les parties prenantes
Des newsletters spéciales Covid-19 ont été envoyées régulièrement aux élus et directeurs de services des collectivités afin de les informer des mesures déployées sur le territoire. Les clients particuliers ont également été informés via le site www.toutsurmoneau.fr et des campagnes d'emailing pour les rassurer sur la qualité de l'eau du robinet et informer les clients les plus fragiles sur les aides financières mises en place.

1.2 Les chiffres clés

4 499 clients desservis

1,97958 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques

766 735 m³ d'eau produit dans l'année

72,4 % de rendement du réseau de distribution

63 réparations fuites sur branchements

13 réparations fuites sur canalisations

67,3 km de réseau de distribution d'eau potable

1.3 Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le décret du 2 mai 2007.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
  - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie "Présentation du service \ Le contrat"
  - La nature des ressources utilisées est répertoriée dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les ressources"
  - Les différents volumes prélevés, achetés ou vendus à d'autres services publics d'eau potable sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ le bilan hydraulique"
  - Le nombre d'abonnements ainsi que le détail des volumes vendus aux différents types d'abonnés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Le linéaire du réseau est présenté dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les canalisations"
- La tarification de l'eau et recettes du service :
  - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m^3 sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
  - Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées sont présentés dans la partie "La qualité du service \ La qualité de l'eau"
  - Le rendement de réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés et l'indice linéaire de pertes en réseau sont détaillés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan hydraulique"
  - Le délai et le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparait également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

Pour chaque donnée et indicateur nous avons évalué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008. A défaut d'indication, le degré de fiabilité doit être considéré comme étant de qualité A pour "très fiable".

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs
Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :
(1) : producteur de l'information = Collectivité
(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007				
Thème	**Indicateur**	**2020**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	9 222	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	4 499	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	67,3	km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	1,97958	€ TTC/m³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	72,38	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	88	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	10,42	m³/km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	8,63	m³/km/j	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	9	Nombre	A
Actions de solidarité et de coopération	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	0	Euros par m³ facturés	A

1.3 Principales actions menées par l'exploitant – Bilan et perspectives :

Actions menées :

Par le délégataire

- 63 Réparations de fuites sur branchements. (78 en 2018 et 125 en 2019)
- 13 Réparations de fuites sur canalisations. (13 en 2018 et 10 en 2019)

Renouvellement sur les installations	
Opération	**Dépenses comptabilisées (€)**
MUS-MUS Reservoir-RVT-remplacement échelle intérieure	0,00
VERGEZE-VERGEZE Réservoir enterré parcours de santé-RVT-Renouvellement échelles réservoir	2 198,01
VERGEZE-VERGEZE Pompage Station de reprise Mus-RVT-Renouvellement échelle réservoir	2 198,01
CODOGNAN-CODOGNAN QSECTO 8 rue de l'église-RVT-Renouvellement du débitmètre	- 5,35
CODOGNAN-CODOGNAN QSECTO 11 rue de la verrerie-RVT-Renouvellement transmetteur	263,52
CODOGNAN-CODOGNAN QSECTO 12 chemin des Bouillens-RVT-renouvellement débitmètre	296,46
CODOGNAN-CODOGNAN Station de pompage destier-RVT-Renouvellement débitmètre prélèvement	1 232,18
-	6 182,83

1.4 Les perspectives

Pour 2021, nous préconisons les axes d'amélioration suivants :

RESEAU

- Le renouvellement des canalisations en amiante ciment encore nombreuses sur le réseau du SIVOM est une priorité. Il serait pertinent de commencer par les canalisations situées sur le réseau surpressé.

- La sécurisation de l'alimentation du Sud de la commune de Codognan sera à envisager via un maillage du réseau situé au sud de la RN113 par la Rue de Montcalm.

- Il serait intéressant de procéder à une enquête pour le recensement des canalisations AEP qui passent chez le particulier pour étudier les besoins de servitudes et l'intérêt de dévoyer certaines conduites.

- La géolocalisation de la canalisation alimentant la station Epuration de Codognan.

- Renouvellement canalisation y compris branchement Rue des Mas, rue de Vergèze et rue de la monnaie Codognan

- Renouvellement canalisation y compris branchement Allée des romarins Vergèze

- Renouvellement canalisation y compris branchement chemin de Boissières Vergèze

- Maintenir et poursuivre le renouvellent des branchements suite fuite localisée.

Dans le cadre de notre contrat Suez participé au suivi des travaux, validé les coupures d'eau avec le maitre d'œuvre, restant le garant du transfert des nouveaux branchement y compris des compteurs des particuliers.

USINE

- Dans le cadre du PGSSE (mise en sécurité ouvrages AEP) nous préconisons d'engager un diagnostic de 1 er niveau d'évaluation des risques d'intrusion sur les ouvrages qui sont sur votre commune.
- La mise en place d'un système d'anti-intrusion des sites est à prévoir

2.PRESENTATION DU SERVICE

2.3 L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de desserte, et notamment les canalisations et accessoires de réseau acheminant l'eau potable jusqu'aux points de raccordement des branchements ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage ou de nettoyage). Les variations du patrimoine exploité sont explicitées.

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire :

- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué
- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

2.3.1 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

- **LES RESSOURCES**

Les ressources d'eau brute disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des ressources				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Capacité de production**	**Unité**
CODOGNAN	Forage Destier	-	150	m³/h
MUS	Forage Pignan	-	60	m³/h

- **LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT**

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations de production/traitement				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Capacité de production**	**Unité**
CODOGNAN	Station de pompage Grand Noyer (1 pompe)	-	140	m³/h

- **LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS**

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des réservoirs				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Volume utile**	**Unité**
CODOGNAN	CODOGNAN Station de pompage Grand noyer + bâche 2*300m³	-	600	
MUS	MUS Réservoir	-	500	m³
VERGÈZE	VERGÈZE Réservoir enterré parcours de santé	-	2 000	m³
VERGÈZE	VERGÈZE Réservoir sur tour Surpresseur	-	300	m³

- **LES STATIONS DE POMPAGE / RELEVAGE**

Les stations de pompage / relevage disponibles au cours de l'année d'exercice pour la distribution de l'eau sur l'ensemble du réseau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des installations de pompage - relevage				
Commune	**Site**	**Année de mise en service**	**Débit nominal**	**Unité**
VERGÈZE	Pompage Station de reprise Mus	-	60	m3/h
VERGÈZE	Pompage Surpresseur Réservoir du Pic		60	m3/h
CODOGNAN	Station de pompage grand Noyer + bâche 2x300m3			

- **LES TRAITEMENTS ET CONTROLES DE QUALITE D'EAU SUR LE RESEAU**

Pour assurer et maintenir une bonne qualité d'eau sur l'ensemble du réseau de distribution, les installations de traitement sur le réseau disponible au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

SANS OBJET

- **LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml)									
Diamètre / Matériau	Fonte	PE	Amiante ciment	PVC	Acier	Béton	Autres	Inconnu	Total
<50 mm	-	95	-	297	-	-	-	157	548
50-99 mm	3 162	569	-	8 055	179	-	-	583	12 547

Linéaire de canalisation (ml)									
Diamètre / Matériau	Fonte	PE	Amiante ciment	PVC	Acier	Béton	Autres	Inconnu	Total
100-199 mm	6 428	233	2 604	26 233	260	-	-	1 314	37 072
200-299 mm	4 641	-	4 117	414	-	-	-	382	9 555
300-499 mm	1 815	-	98	-	-	-	-	-	1 912
Inconnu	-	-	-	150	-	-	1	5 473	5 625
Total	16 046	896	6 819	35 150	439	-	1	7 909	67 259

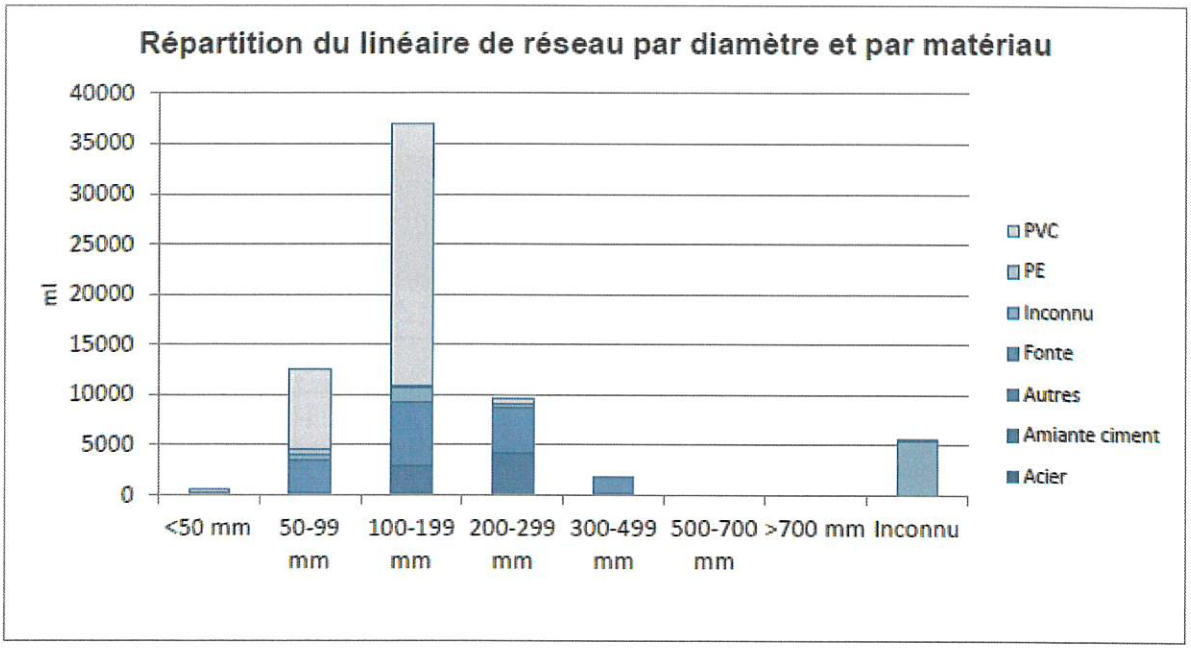

- **LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations. En ce qui concerne le motif "Renouvellements", la valeur indiquée correspond au delta en positif ou en négatif du linéaire constaté à l'issue de l'opération de renouvellement.

Les variations sur les canalisations	
Motif	**ml**
Linéaire total de canalisation de l'année précédente	67 140
Extensions financées par des tiers	11
Remises gratuites par le déléguant (commune, syndicat, etc.)	139
Régularisations de plans	- 31
Situation actuelle	67 259

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau par commune							
CODOGNAN	**Désignation**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
CODOGNAN	Débitmètres achat / vente d'eau et sectorisation	1	1	1	1	1	0,0%
CODOGNAN	Détendeurs / Stabilisateurs	1	1	1	1	1	0,0%
CODOGNAN	Equipements de mesure de type compteur	1	1	1	11	11	0,0%
CODOGNAN	Equipements de mesure de type qualité	-	-	-	1	1	0,0%
CODOGNAN	Equipements de mesure de type pression	6	6	6	6	6	0,0%
CODOGNAN	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	22	24	24	26	26	0,0%
CODOGNAN	Vannes	134	143	143	150	154	2,7%
CODOGNAN	Vidanges, purges, ventouses	9	11	11	16	16	0,0%

MUS	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
MUS	Débitmètres achat / vente d'eau et sectorisation	1	1	1	1	-	- 100,0%
MUS	Equipements de mesure de type compteur	2	2	2	11	11	0,0%
MUS	Equipements de mesure de type pression	5	5	5	5	5	0,0%
MUS	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	22	22	22	22	22	0,0%
MUS	Vannes	99	101	101	101	105	4,0%
MUS	Vidanges, purges, ventouses	9	9	9	9	9	0,0%

VERGÈZE	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1 (%)
VERGÈZE	Débitmètres achat / vente d'eau et sectorisation	2	2	2	2	-	- 100,0%
VERGÈZE	Equipements de mesure de type compteur	1	1	1	22	22	0,0%
VERGÈZE	Equipements de mesure de type pression	9	9	9	9	9	0,0%
VERGÈZE	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	84	87	87	87	91	4,6%
VERGÈZE	Vannes	340	352	352	355	360	1,4%
VERGÈZE	Vidanges, purges, ventouses	37	36	36	36	36	0,0%

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements et des branchements en plomb :

Pourcentage de branchements en plomb restant						
CODOGNAN	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	1	0	0	3	3	0,0%
Hors plomb avant compteur	1 133	1 168	1 177	1 220	1 225	0,4%
Branchement eau potable total	1 134	1 168	1 177	1 223	1 228	0,4%
% de branchements en plomb restant	0,1%	0%	0%	0,2%	0,2%	- 0,4%

MUS	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	0	0	0	1	1	0,0%
Hors plomb avant compteur	699	709	725	721	733	1,7%
Branchement eau potable total	699	709	725	722	734	1,7%
% de branchements en plomb restant	0%	0%	0%	0,1%	0,1%	- 1,6%

VERGÈZE	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	2	0	0	15	17	13,3%
Hors plomb avant compteur	2 465	2 525	2 587	2 585	2 589	0,2%
Branchement eau potable total	2 467	2 525	2 587	2 600	2 606	0,2%
% de branchements en plomb restant	0,1%	0%	0%	0,6%	0,7%	13,1%

- **L'ANALYSE DU PATRIMOINE**

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2020**
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	3
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	28
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	0

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	**Descriptif**	**2020**
connaissance et de gestion des réseaux		
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d"eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d"eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d"un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d"un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d"une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	45
TOTAL (indicateur P103.2B)	**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable**	**88**

3. Qualité de service

3.1.2 Les volumes prélevés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes prélevés ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

Volumes d'eau brute prélevés (m³)							
Commune	**Site**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
CODOGNAN	CODOGNAN Station de pompage destier	586 693	533 404	514 767	592 815	462 023	- 22,1%
MUS	MUS Forages de Pignan	464 823	326 812	317 367	278 213	340 812	22,5%
Total des volumes prélevés		1 051 516	860 216	832 134	871 028	802 835	- 7,8%

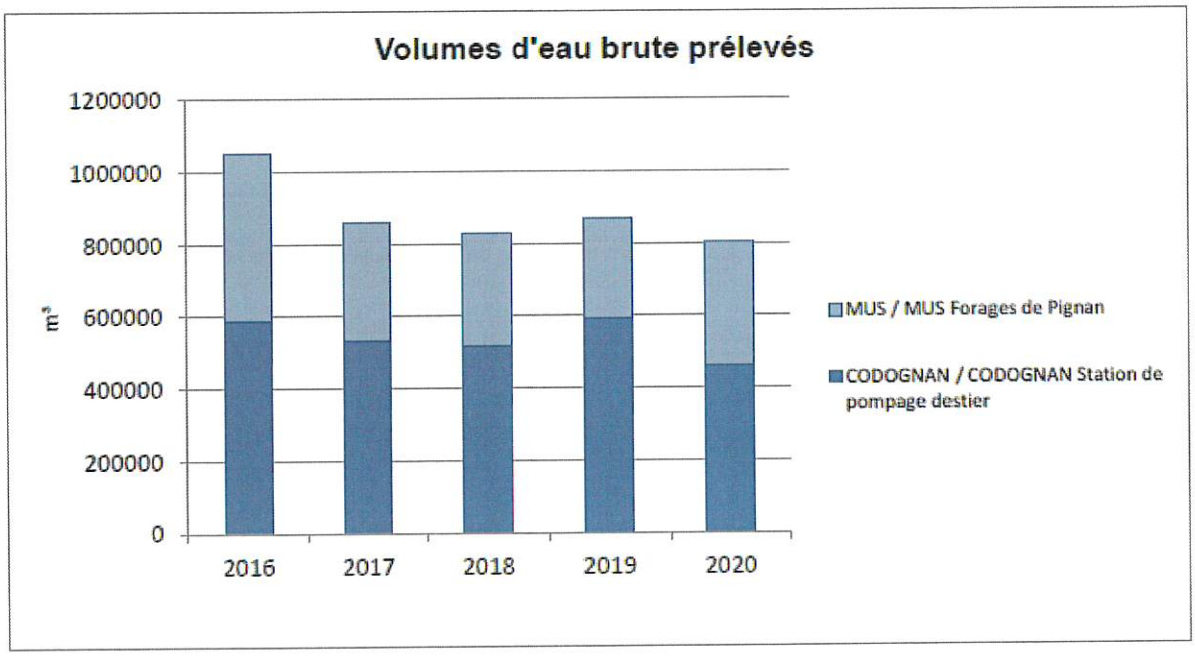

3.1.3 Les volumes d'eau potable produits

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable produits (issus des installations de production / traitement exploitées dans le cadre du présent contrat) ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

Volumes eau potable produits (m³)							
Commune	**Site**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
CODOGNAN	CODOGNAN Station de pompage Grand noyer+bache 2*300m³	1 051 516	769 809	832 134	815 478	802 835	- 1,6%
Total des volumes produits		1 051 516	769 809	832 134	815 478	802 835	- 1,6%

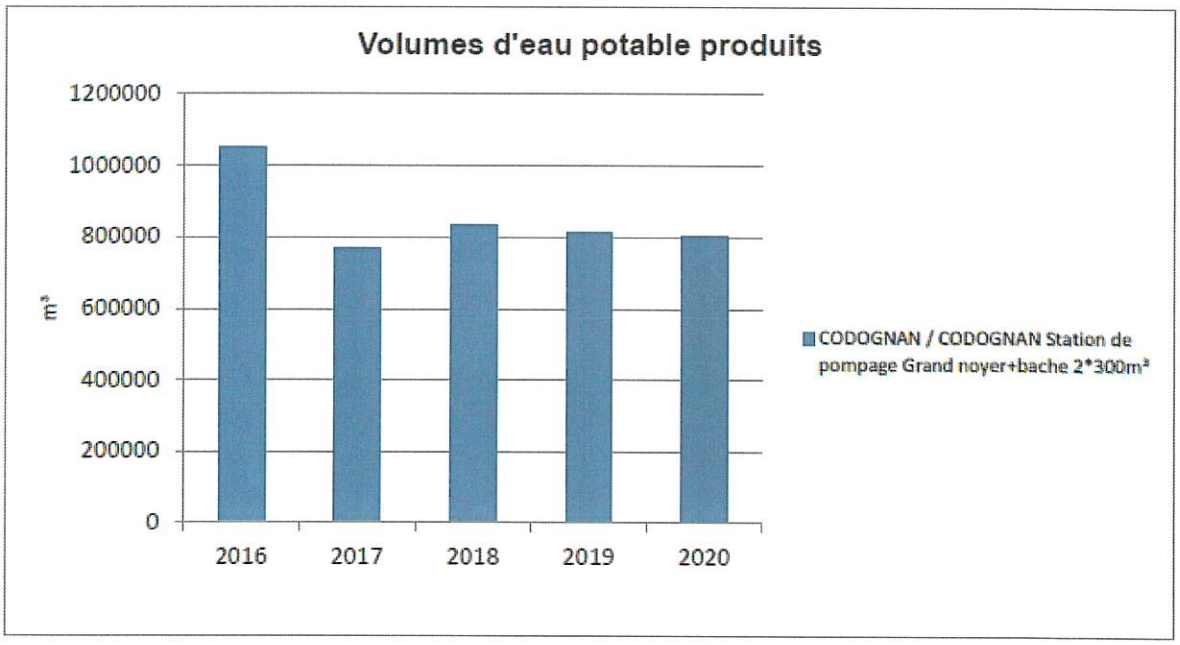

3.1.4 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève

Volumes mis en distribution sur période de relève (m³)						
Désignation	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Total volumes eau potable produits (A) = (A') - (A")	828 785	769 809	703 871	815 478	766 735	- 6,0%
dont volumes eau brute prélevés (A')	1 051 516	860 216	832 134	871 028	802 835	- 7,8%
dont volumes de service production (A")	222 731	90 407	128 263	55 550	36 100	- 35,0%
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	828 785	769 809	703 871	815 478	766 735	- 6,0%

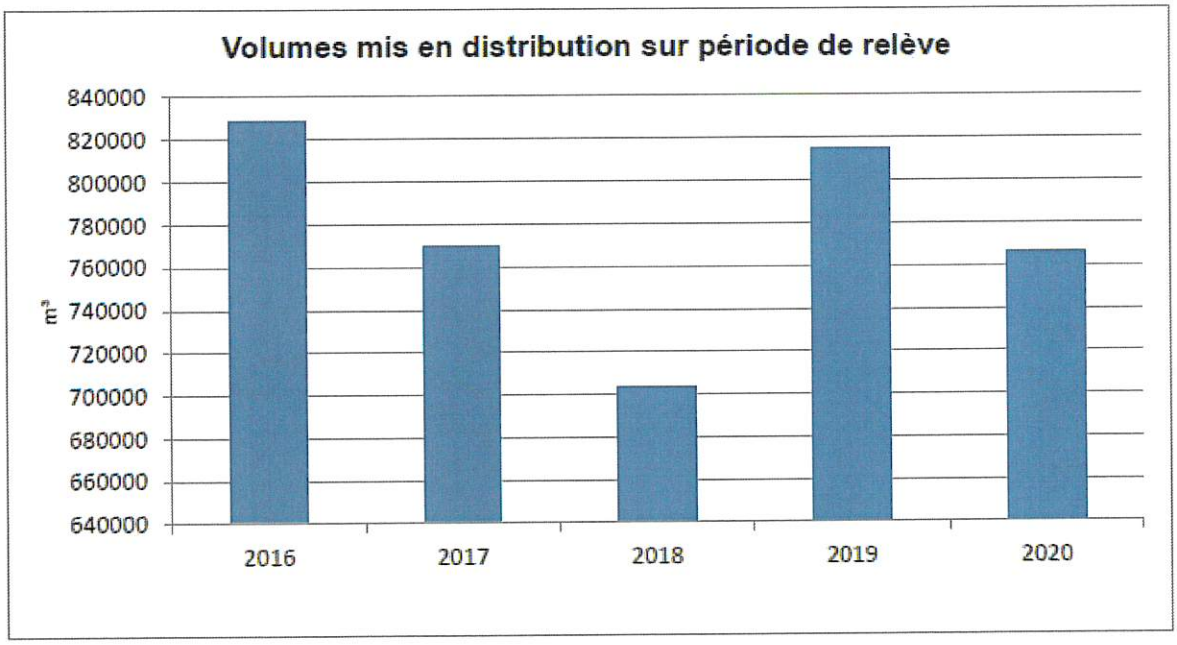

3.1.5 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève

La relève des compteurs des abonnés est effectuée sur des périodes susceptibles de varier et qui ne sont pas nécessairement positionnées en début ou en fin d'année civile. Conformément à la réglementation, et de façon à minimiser les erreurs d'estimations ou d'extrapolation lors du calcul du rendement de réseau et de l'indice linéaire de pertes, il a été décidé de calculer les volumes consommés autorisés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période comprise entre deux relèves ramenée à 365 jours.

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- **Volumes comptabilisés** : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés.
- **Volumes consommés sans comptage** : ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement.
- **Volumes de service du réseau** : ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les estimations concernant les volumes consommés sans comptage et les volumes de service du réseau ont été effectués conformément aux préconisations officielles selon la méthodologie proposée par l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

Volumes consommés autorisés (m³)						
Désignation	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Volumes comptabilisés (E = E' + E")	481 124	550 158	472 968	510 423	511 021	0,1%
- dont Volumes facturés (E')	477 704	479 411	452 284	466 795	501 931	7,5%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux...) (E")	3 420	70 747	20 684	43 628	9 090	- 79,2%
Volumes consommés sans comptage (F)	41 000	38 000	20 931	30 945	10 945	- 64,6%
Volumes de service du réseau (G)	33 591	23 585	15 194	29 938	33 013	10,3%
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	555 715	611 743	509 093	571 306	554 979	- 2,9%

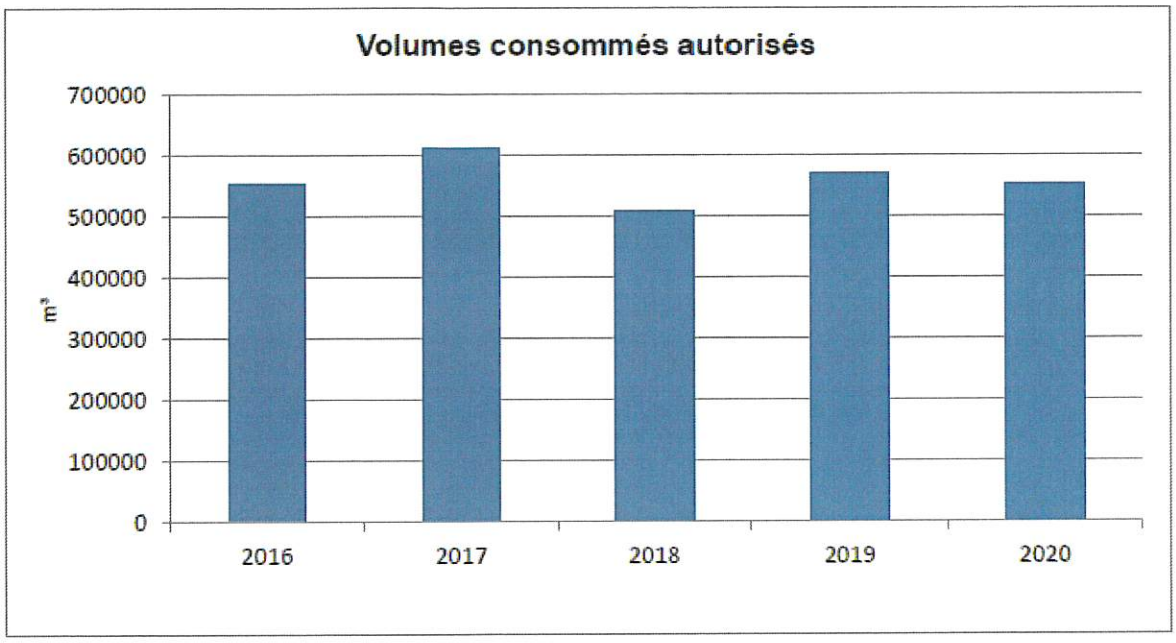
Volumes consommés autorisés
700000
600000
500000
400000
300000
200000
100000
0
m³
2016
2017
2018
2019
2020

3.1.6 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007)

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)						
Désignation	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Volumes mis en distribution (D)	828 785	769 809	703 871	815 478	766 735	- 6,0%
Volumes comptabilisés (E)	481 124	550 158	472 968	510 423	511 021	0,1%
Volumes consommés autorisés (H)	555 715	611 743	509 093	571 306	554 979	- 2,9%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	273 070	158 066	194 778	244 172	211 756	- 13,3%
Volumes non comptés (D-E) = (K)	347 661	219 651	230 903	305 055	255 714	- 16,2%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	65,686	66,278	66,274	67,14	67,26	0,2%
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	365	365	365	365	0,0%
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	11,39	6,53	8,05	9,96	8,63	- 13,4%
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	14,5	9,08	9,55	12,45	10,42	- 16,3%

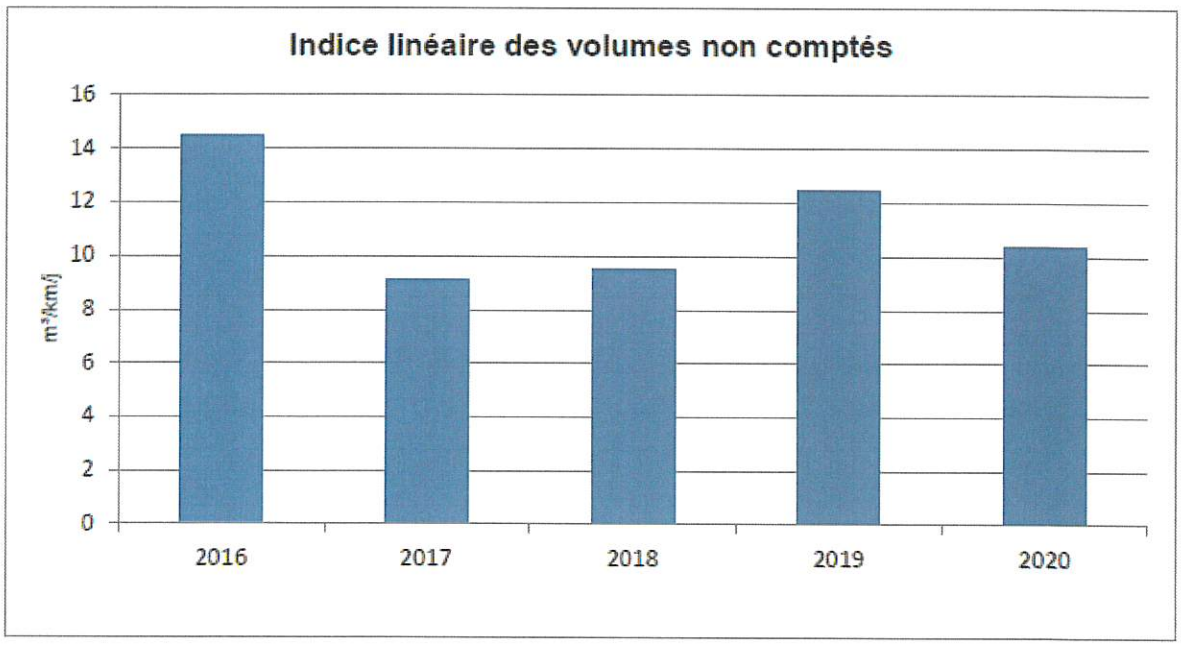

Rendement de réseau (%)						
Désignation	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Volumes consommés autorisés (H)	555 715	611 743	509 093	571 306	554 979	- 2,9%
Volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	0,0%
Volumes eau potable produits (A)=(A') - (A")	828 785	769 809	703 871	815 478	766 735	- 6,0%
dont volumes eau brute prélevés (A')	1 051 516	860 216	832 134	871 028	802 835	- 7,8%
dont volumes de service production (A")	222 731	90 407	128 263	55 550	36 100	- 35,0%
Volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	67,05	79,47	72,33	70,06	72,38	3,3%

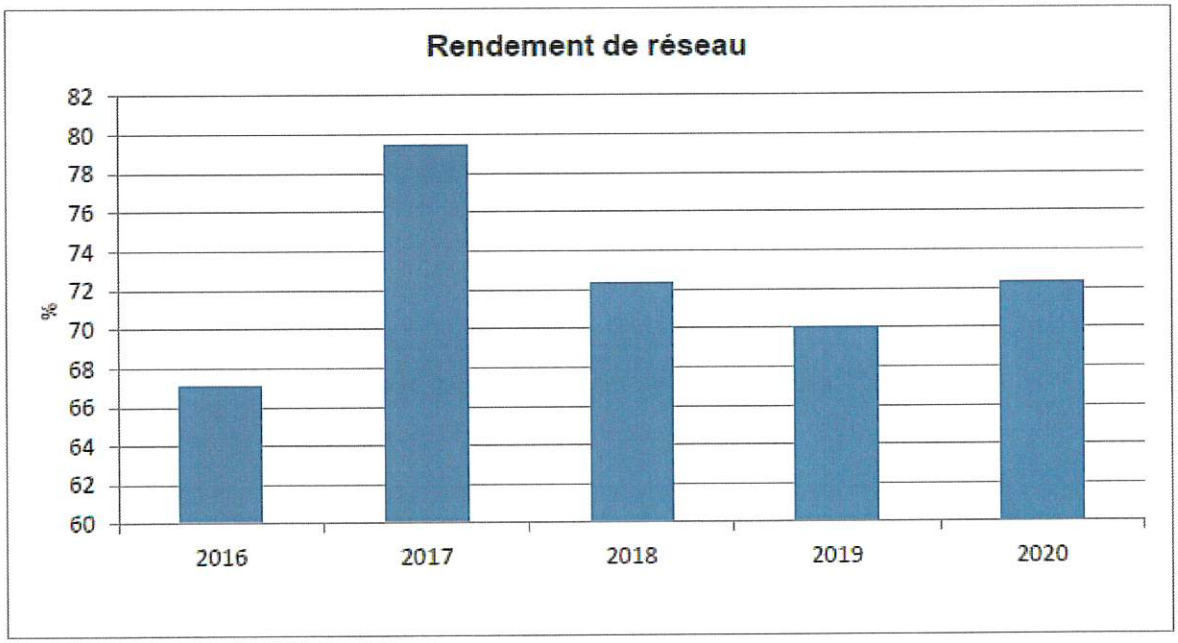

RCI Rhône Cévennes Ingénierie

Ingénieurs Conseils en Infrastructures et équipements collectifs

Siège social : 4 Rue de la Bergerie – 30100 ALES – Tél. 04.66.54.23.40 – ✉ ales@rci-inge.com
Agence : Parc d'activités du Vinobre – 663 ch des traverses – 07200 Lachapelle /s Aubenas – Tél. 04.75.89.97.50 – ✉ aubenas@rci-inge.com

3.1.7 L'ILC et rendement grenelle 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Performance rendement de réseau						
Désignation	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Volumes consommés autorisés (H)	555 715	611 743	509 093	571 306	554 979	- 2,9%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	65,7	66,3	66,3	67,1	67,3	0,2%
Indice Linéaire de Consommation (H+C)/(365xL)	23,2	25,3	21	23,3	22,6	- 3,0%
Valeur du terme fixe (N)	65	65	65	65	65	0,0%
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	69,64	70,06	69,21	69,66	69,52	- 0,2%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A"+B)	67,05	79,47	72,33	70,06	72,38	3,3%

Engagement du délégataire :

Dans le cadre du contrat de délégation de service public, le délégataire est engagé sur un objectif de rendement

Extrait article 5 du contrat :

Le Délégataire s'engage sur les rendements ci-dessous :						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Rendement	**70 %**	**71 %**	**72 %**	**73 %**	**74 %**	**75 %**

La non-atteinte de cet objectif ouvre droit pour la collectivité à l'application de la pénalité prévue à l'article 43 du contrat.

. Pour 2020, l'objectif était de 74 %. L'engagement n'est donc pas respecté.

Contrat article 43 – alinéa 6

6) En cas de non atteinte de l'objectif de rendement défini en application de l'article 5, et après mise en demeure de la Collectivité restée sans réponse pendant quinze jours, une pénalité égale au volume calculé comme suit :
0,5*[(Volume facturé pour l'année n/ rendement atteint)- (volume facturé pour l'année n/ rendement objectif)]

Calcul de la pénalité

0.5((501931//72.37%)-(501931/74%))

Soit 0.5* (694233.75-678285.13)

0.5* 15948.62

7974.30 € de pénalités

3.3.5 Les autres interventions sur les installations

Mis à part les nettoyages de réservoirs et les contrôles réglementaires qui ont été détaillés ci-avant, de nombreuses autres tâches d'exploitation ou de maintenance ont été effectuées au cours de l'exercice sur les sites ou installations. La synthèse est la suivante :

Les autres interventions sur les installations					
Commune	**Site**	**Tâches d'exploitation**	**Tâches de maintenance préventive**	**Tâches de maintenance corrective**	**Total**
CODOGNAN	CODOGNAN point de prélèvement reseau	3	-	1	4
CODOGNAN	CODOGNAN QSECTO 11 rue de la verrerie	-	-	7	7
CODOGNAN	CODOGNAN QSECTO 12 chemin des Bouillens	-	-	5	5
CODOGNAN	CODOGNAN QSECTO 21 Chemin de la monnaie (secours)	-	-	3	3
CODOGNAN	CODOGNAN QSECTO 8 rue de l'église	-	-	2	2
CODOGNAN	CODOGNAN Station de pompage destier	107	7	13	127
CODOGNAN	CODOGNAN Station de pompage Grand noyer+bache 2*300m³	223	7	37	267
MUS	MUS Forages de Pignan	121	7	10	138
MUS	MUS QSECTO 3 rue Grande terre	-	-	5	5
MUS	MUS Reservoir	69	1	2	72
VERGÈZE	VERGÈZE Pompage Station de reprise Mus	66	13	7	86
VERGÈZE	VERGÈZE QSECTO 14 rue Entrevignes DN 150	-	-	2	2
VERGÈZE	VERGÈZE QSECTO 18 av des Garrigues	-	-	4	4
VERGÈZE	VERGÈZE QSECTO 19 Chemin de Cante Cigale	-	-	3	3
VERGÈZE	VERGÈZE Réservoir enterré parcours de santé	70	1	6	77
VERGÈZE	VERGÈZE Réservoir sur tour Surpresseur	91	8	4	103

3.3.6 Les interventions sur le réseau de distribution

- **LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION**

Le tableau ci-après détaille par grande famille les interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution :

Les interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	**Type d'intervention**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Accessoires	créés	1	2	100,0%
Accessoires	renouvelés	4	3	-25,0%
Appareils de fontainerie	déplacés	-	1	0,0%
Appareils de fontainerie	réparés	1	-	-100,0%

Les interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	**Type d'intervention**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Arrêts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	dans le cadre du service	70	9	-87,1%
Branchements	créés	21	38	81,0%
Branchements	modifiés	10	33	230,0%
Branchements	renouvelés	41	25	-39,0%
Compteurs	déposés	5	2	-60,0%
Compteurs	posés	107	79	-26,2%
Compteurs	remplacés	45	101	124,4%
Devis métrés	réalisés	39	40	2,6%
Enquêtes	Clientèle	652	395	-39,4%
Fermetures d'eau	à la demande du client	4	1	-75,0%
Fermetures d'eau	autres	-	1	0,0%
Eléments de réseau	mis à niveau	44	1	-97,7%
Remise en eau	sur le réseau	45	38	-15,6%
Réparations	fuite sur accessoire réseau	-	4	0,0%
Réparations	fuite sur branchement	125	63	-49,6%
Réparations	fuite sur réseau de distribution	10	13	30,0%
Autres		932	790	-15,2%
Total actes		2 156	1 639	-24,0%

3.3.7 La recherche des fuites

Le tableau ci-après détaille le linéaire de réseau ayant fait l'objet d'une campagne de recherche de fuite :

La recherche des fuites			
Désignation	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Linéaire de réseau ausculté (ml)	82 922	124 326	49,9%

3.3.8 Les interventions en astreinte

Les interventions en astreinte sur le réseau			
Désignation	**2019**	**2020**	**Variation N/N-1**
Les interventions sur le réseau	20	24	20,0%

3.4 Le bilan clientèle

Le nombre de clients	
Désignation	**2020**
Particuliers	4 353
Collectivités	30
Professionnels	116
Total	4 499

Volumes vendus (m³)						
Désignation	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Volumes vendus aux particuliers	439 333	412 570	388 498	395 396	418 320	5,8%
Volumes vendus aux collectivités	15 414	25 814	23 903	17 552	21 208	20,8%
Volumes vendus aux professionnels	22 957	33 329	39 883	37 847	57 844	52,8%
Total des volumes facturés	477 704	471 713	452 284	450 795	497 371	10,3%

Typologie des contacts	
Désignation	**Nombre de contacts**
Téléphone	2 205
Courrier	287
Internet	478
Visite en agence	68
Total	3 038

Principaux motifs de dossiers clients		
Désignation	**Nombre de demandes**	**dont réclamations**
Gestion du contrat client	414	-
Facturation	111	71
Règlement/Encaissement	175	21
Prestation et travaux	109	-
Information	1 235	-
Dépose d'index	15	-
Technique eau	195	195
Total	2 254	287

Activité de gestion						
Désignation	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Nombre de relevés de compteurs	4 024	1 354	269	507	556	9,7%
Nombre d'abonnés mensualisés	2 017	2 196	2 311	2 445	2 572	5,2%
Nombre d'abonnés prélevés	567	572	566	582	718	23,4%
Nombre d'échéanciers	34	109	45	49	41	-16,3%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	4 036	9 243	9 300	9 471	9 547	0,8%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	57	188	198	284	277	-2,5%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	20	45	54	60	57	-5,0%
Nombre total de factures comptabilisées	4 113	9 476	9 552	9 815	9 881	0,7%

La relation clients	
Désignation	**2020**
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui
Taux de prise d'appel au CRC	84,5
Nombre de réclamations écrites FP2E	34
Nombre de dossiers arrivée client traités dans les délais sans pose compteur	56
Taux de respect du délai d'ouverture maximal	88,9
Nombre d'arrivées clients dans la période	63
Taux de réclamation FP2E (nombre/1000 abonnés)	7,6

La qualité de l'eau

Bilan analytique

* Taux de conformité bactériologique de l'eau produite : 100 %.
* Taux de conformité physico-chimique de l'eau produite : 100 %.

Restriction ou interruption de la distribution : Néant.

3.4.8 Le fonds de solidarité

Il s'agit d'un dispositif public de maintien du service public de l'eau et de l'assainissement pour les personnes et les familles en situation de pauvreté et de précarité. Ce dispositif est piloté par les départements.
Le FSL attribue des aides financières ponctuelles et/ou finance des mesures d'accompagnement aux ménages en difficultés. Les aides attribuées couvrent divers domaines liés au logement : l'accès, le maintien et, depuis 2005, les dépenses liées aux impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone.

SUEZ a noué des partenariats avec différentes structures partagées de services publics, telles que la Poste, la Maison de services publics ou les Point Informations Médiation Multi-services, qui permet d'offrir un service aux personnes isolées et fragiles. Il s'agit de lieux d'accueil ouvert à tous et destiné à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics (Engie, EDF, Enedis, SNCF).

Les données ci-dessous représentent l'activité du Fonds de Solidarité Logement sur les communes du département gérées par SUEZ Eau France.

Le fonds de solidarité						
Désignation	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Nombre de dossiers FSL	1	14	11	7	9	28,6%
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	1	13	11	7	9	28,6%
Montant des abandons de créance (TTC) au titre du FSL	16,2	291,62	257,06	150,99	96,38	- 36,2%
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	15,36	276,48	243,67	139,34	91,36	- 34,4%
Montant part fermière HT des abandons FSL sur la période	15,36	176,11	107,28	90,94	52,01	- 42,8%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT)	-	0	-	-	-	0,0%
Montant Total HT "solidarité"	15,36	276,48	243,67	139,34	91,36	- 34,4%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m³ facturé)	0	0	0	0	0	0,0%

3.2.3 La ressource

- **LA NATURE DES RESSOURCES UTILISEES**

Nappe de la Vistrenque

- **L'ARRETE PREFECTORAL ET LES DUP**

Les 2 ressources du SIVOM Moyen Rhôny sont régies par les arrêtés préfectoraux :

- n°98/2852 du 13 octobre 1998 pour le forage de Destier
- n°93/02013 du 31 août 1993 pour le forage de Pignan

Les travaux préconisés par ces arrêtés ont été mis en œuvre sur les 2 sites.

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource

		Bulletin			Paramètre		
Contrôle	Analyse	Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	1	0	100,0%	2	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	2	0	100,0%	330	0	100,0%
Surveillance	Physico-chimique	2	0	100,0%	12	0	100,0%

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production

		Contrôle sanitaire					Surveillance				
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	5	0	100,0%	0	100,0%	2	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	5	0	100,0%	0	100,0%	3	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	25	0	100,0%	0	100,0%	6	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	848	0	100,0%	0	100,0%	12	0	100,0%	0	100,0%

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution

		Contrôle sanitaire					Surveillance				
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	15	0	100,0%	0	100,0%	3	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	17	1	94,1%	0	100,0%	3	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	75	0	100,0%	0	100,0%	9	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	323	1	99,7%	0	100,0%	9	0	100,0%	0	100,0%

3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	20	0	100%
Physico-chimique	22	0	100%

3.3.3 Les contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
CODOGNAN	CODOGNAN Station de pompage destier	Equipement électrique	armoire générale BT	18/11/2020
CODOGNAN	CODOGNAN Station de pompage Grand noyer+bache 2*300m³	Equipement électrique	armoire générale BT	18/11/2020
MUS	MUS Forages de Pignan	Equipement électrique	armoire générale BT	18/11/2020
MUS	MUS Reservoir	Equipement électrique	Armoire électrique	18/11/2020
VERGÈZE	VERGÈZE Pompage Station de reprise Mus	Equipement électrique	armoire générale BT	18/11/2020
VERGÈZE	VERGÈZE Réservoir enterré parcours de santé	Equipement électrique	armoire télétransmission	18/11/2020
VERGÈZE	VERGÈZE Réservoir sur tour Surpresseur	Equipement électrique	armoire générale BT	18/11/2020

3.3.4 Le nettoyage des réservoirs

La réglementation impose au responsable de la distribution de l'eau de procéder annuellement, sauf accord explicite des autorités sanitaires, à la vidange, au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable. La liste des réservoirs ou bâches qui ont ainsi été nettoyés au cours de l'exercice est :

Nettoyage des réservoirs		
Commune	**Site**	**Date intervention**
CODOGNAN	CODOGNAN Station de pompage Grand noyer + bâche 2*300m³	03/11/2020
MUS	MUS Réservoir	11/12/2020
VERGÈZE	VERGÈZE Réservoir enterré parcours de santé	01/12/2020
VERGÈZE	VERGÈZE Réservoir enterré parcours de santé	02/12/2020
VERGÈZE	VERGÈZE Réservoir sur tour Surpresseur	27/10/2020

II - INDICATEURS TECHNIQUES

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de clients	4092	4203	4263	4407	4499
Volumes produits	1 051516	769 809	703871	815478	766735
Volumes exportés	0	0	0	0	0
Volumes consommés autorisés	555 715	611 743	509 093	571306	554979
Rendement du réseau	**67.05 %**	**79.50 %**	**72.33 %**	**70.06 %**	**72.38 %**

- **LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille le parc compteur situé en domaine concédé par code usage, tranches de diamètres et tranches d'âge. Le parc présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice :

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre						
Usage	**Tranche d'âge**	**Inconnu**	**12 à 15 mm**	**20 à 40 mm**	**>40 mm**	**Total**
Eau froide	A 0 - 4 ans	-	3 066	31	1	3 098
Eau froide	B 5 - 9 ans	-	816	12	2	830
Eau froide	C 10 - 14 ans	-	703	14	2	719
Eau froide	D 15 - 19 ans	-	6	1	-	7
Eau froide	E 20 - 25 ans	-	16	-	-	16

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre						
Usage	**Tranche d'âge**	**Inconnu**	**12 à 15 mm**	**20 à 40 mm**	**>40 mm**	**Total**
Eau froide	F > 25 ans	-	10	-	-	10
Eau froide	Inconnu	10	-	-	-	10
Incendie	C 10 - 14 ans	-	-	-	2	2
Total		10	4 617	58	7	4 692

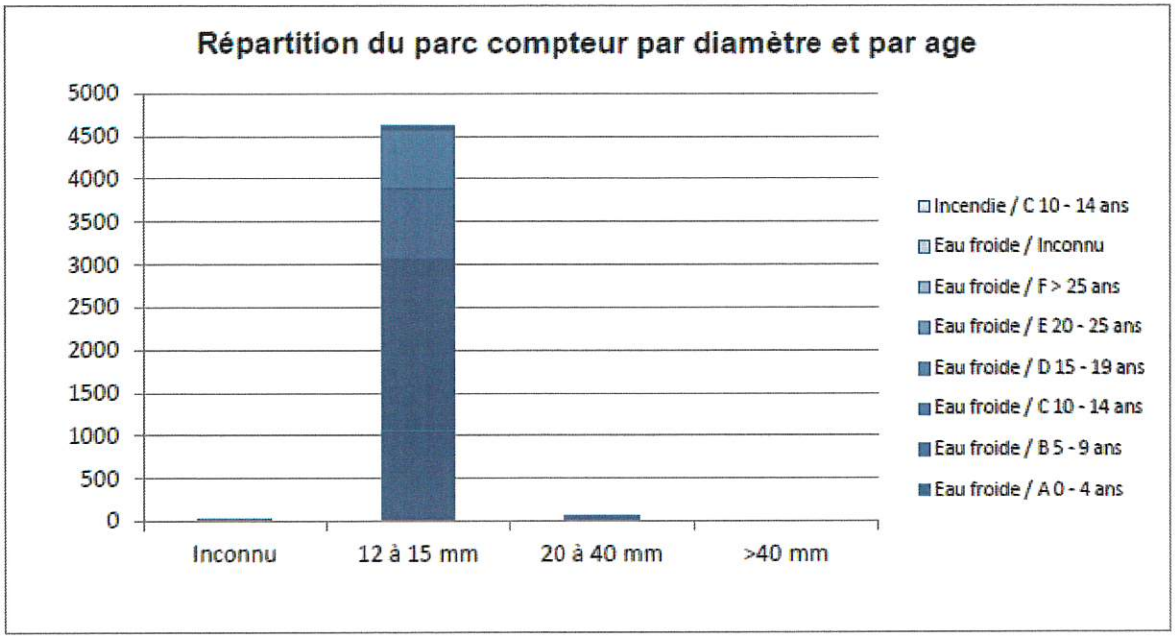

- **LES VARIATIONS SUR LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau des compteurs situés en domaine concédé :

Les variations sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Inconnu	11	10	-9,1%
12 à 15 mm	4 572	4 617	1,0%
20 à 40 mm	59	58	-1,7%
>40 mm	7	7	0,0%
Total	4 649	4 692	0,9%

- **LES EQUIPEMENTS DE TELERELEVE**

La télérelève des compteurs d'eau :

Votre contrat bénéficie du service de télérelève des compteurs d'eau ainsi que des téléservices qui y sont associés.

Un peu de technique…
La télérelève est un dispositif de relevé à distance en automatique des compteurs d'eau. Les index sont remontés tous les jours, plusieurs fois par jour. Le système de télérelève longue portée est constitué de trois éléments :

- Des émetteurs radio qui sont installés sur chaque compteur
- Quelques concentrateurs VHF/GPRS, autrement appelés récepteurs, déployés sur des points hauts de la collectivité et qui constituent l'architecture qui réceptionne les données en provenance des émetteurs pour les envoyer ensuite vers le système centralisé
- Du Système d'Information de Télérelève (SITR) qui permet l'acquisition et le traitement des trames de données en provenance des récepteurs. Ce système d'information inclut l'ensemble des outils nécessaires à la supervision du réseau, la restitution des données aux usagers du service via un ensemble d'interfaces utilisateurs et à la transformation de ces données acquises en téléservices associés innovants.

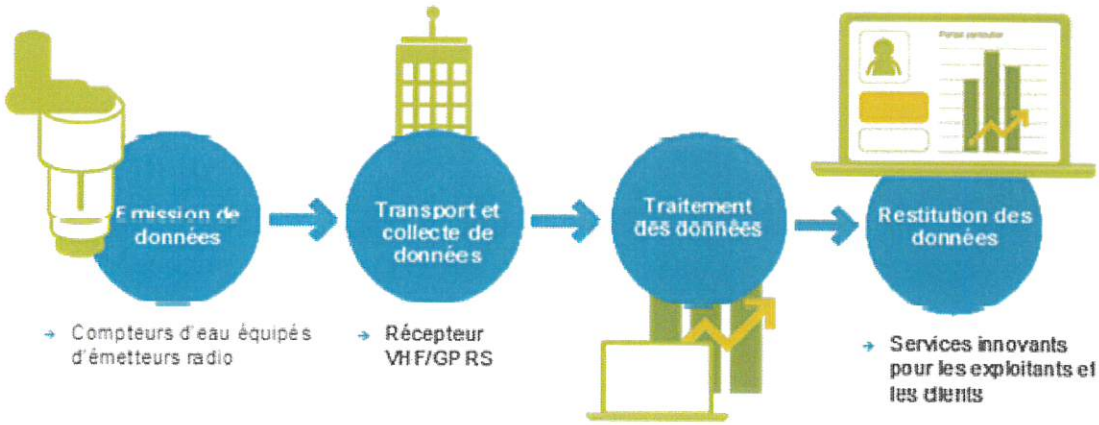

Les téléservices :

Sur l'ensemble du périmètre déployé, les usagers du service bénéficient des téléservices suivant :

- **L'alerte fuite :** la détection d'un débit de nuit non nul pendant 4 jours consécutifs, synonyme de présomption de fuite, déclenche automatiquement l'envoi d'une alerte fuite, par sms, email ou courrier en fonction du canal de communication décidé par l'usager
- **L'alerte surconsommation** : de manière identique, une alerte est envoyée en cas de dépassement d'un seuil de consommation depuis le début du mois en cours. Ce seuil de consommation est paramétrable et donc ajustable par l'usager directement sur son compte client en ligne.

Illustration : interface usager sur le compte en ligne pour paramétrer les alertes fuites et surconsommation

Pour votre contrat...

Contrats et communes	Nombre de compteur à déployer	Nombre de compteurs télérelevés	Taux de déploiement	Taux non équipé	Taux de Fonctionnement	Taux Anomalie	Nb alertes fuite et surconsommation
MOYEN RHONY (SIVOM du)	**4 686**	**4 621**	**98,6%**	**1,4%**	**98,9%**	**1,1%**	**6 380**
Codognan	1 250	1 236	98,9%	1,1%	98,4%	1,6%	1 424
Mus	734	727	99,0%	1,0%	98,8%	1,2%	1 592
Vergeze	2 702	2 658	98,4%	1,6%	99,2%	0,8%	3 364

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements et des branchements en plomb :

Pourcentage de branchements en plomb restant						
CODOGNAN	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	1	0	0	3	3	0,0%
Hors plomb avant compteur	1 133	1 168	1 177	1 220	1 225	0,4%
Branchement eau potable total	1 134	1 168	1 177	1 223	1 228	0,4%
% de branchements en plomb restant	0,1%	0%	0%	0,2%	0,2%	- 0,4%

MUS	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	0	0	0	1	1	0,0%
Hors plomb avant compteur	699	709	725	721	733	1,7%
Branchement eau potable total	699	709	725	722	734	1,7%
% de branchements en plomb restant	0%	0%	0%	0,1%	0,1%	- 1,6%

VERGÈZE	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Branchements en plomb avant compteur	2	0	0	15	17	13,3%
Hors plomb avant compteur	2 465	2 525	2 587	2 585	2 589	0,2%
Branchement eau potable total	2 467	2 525	2 587	2 600	2 606	0,2%
% de branchements en plomb restant	0,1%	0%	0%	0,6%	0,7%	13,1%

III - INDICATEURS FINANCIERS

3.1. Tarification actualisée 1er janvier 2020

- **LE TARIF**

Le tarif			
Détail prix eau	**01/01/2020**	**01/01/2021**	**N/N-1 (%)**
Montant HT part fixe délégataire et collectivité (€/an/abonné)	61,58	62,18	1,0%
Montant HT part proportionnelle délégataire et collectivité (€/an/m³)	0,98933	0,99817	0,9%
Taux de la partie fixe du service (%)	34,15%	34,17%	0,1%
Prix TTC au m³ pour 120 m³	1,95442	1,97958	1,3%
Prix HT au m³ pour 120 m³	1,8525	1,87633	1,3%

- **LES COMPOSANTES DU TARIF DE L'EAU**

Les composantes du prix de l'eau		
Dénomination	**Détail prix eau**	**01/01/2021**
Service de l'eau - Part délégataire	Part fixe (abonnement) Contrat	42,54
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation) Contrat	0,6108
Service de l'eau - Part collectivité	Part fixe (abonnement) Contrat	19,64
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation) Contrat	0,3874
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (lutte contre la pollution) Contrat	0,28
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (preservation de la ressource) Contrat	0,08
Redevances Tiers	TVA Contrat	0,1033

3.4.9 Les dégrèvements

Les données ci-dessous nous renseignent sur le nombre de dossiers de dégrèvement qui ont été demandés, accordés ainsi que les volumes associés.

Les dégrèvements			
Désignation	**2019**	**2020**	**N/N-1 (%)**
Nombre de demandes acceptées	24	38	58,3%
Nombres de demandes de dégrèvement	24	38	58,3%
Nombres de demandes non couvertes contractuellement	0	0	0,0%
Volumes dégrévés (m³)	8 588	9 090	5,8%

L'encaissement et le recouvrement

CODOGNAN	2019	2020	Variation N/N- (%)
Créances irrécouvrables (€)	11 422,35	2 812,56	- 75,4%
Délai Paiement client (j)	41,83	60	43,4%
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	19 476,08	32 637,25	67,6%
Taux de créances irrécouvrables (%)	4,58	1,13	- 75,3%
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	4,73	3,43	- 27,5%

MUS	2019	2020	Variation N/N- (%)
Créances irrécouvrables (€)	1 112,75	6 195,41	456,8%
Délai Paiement client (j)	36,44	21,24	- 41,7%
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	12 705,19	7 650,63	- 39,8%
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,62	3,45	456,5%

MUS	2019	2020	Variation N/N- (%)
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	2,08	1,26	- 39,4%

VERGÈZE	2019	2020	Variation N/N- (%)
Créances irrécouvrables (€)	17 663,75	5 803,65	- 67,1%
Délai Paiement client (j)	31,02	27,16	- 12,4%
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	32 335,84	30 873,97	- 4,5%
Taux de créances irrécouvrables (%)	2,84	0,93	- 67,3%
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	2,44	2,23	- 8,6%

IV - COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE (voir annexe)

Il fait apparaître :

€ HT	2019	2020
En produits	1 054 335 €	1 133 638 €
En charges	1 171 972 €	1 240 465 €
Solde :	- 117 636 €	- 106 827 €